

Après la crise du logement, celle de l'artisanat local



SAMUEL FROMHOLD

ROLLE La friche industrielle de l'ex-usine Roch fait l'objet d'un plan de quartier qui prévoit, notamment, des logements. La plupart des bâtiments pourraient être démolis dans les cinq ans, à l'exception de l'usine originelle, eu égard à sa qualité de patrimoine. Les artisans, locataires du site, se sentent floués, ne trouvant pas à se reloger. **PAGE 3**

ROLLE La friche industrielle de l'ex-usine Roch est vouée à la démolition. Des logements y seront créés à la place des ateliers d'artistes et d'artisans.

Chassés par un projet immobilier

JOCELYNE LAURENT
jlaurent@lacote.ch

Ce n'est une surprise pour personne mais, tout à coup, les choses se précisent. Les artistes et artisans se savaient en sursis. Récemment, chacun – ou presque – des locataires de la friche industrielle de l'ex-usine Roch (lire encadré) a reçu un courrier lui signalant qu'il devait quitter les lieux avant la fin de l'année. Le site devrait être en grande partie démolé et remplacé par des habitations.

Seule l'ex-usine Roch pourrait être préservée et garder sa vocation d'espace social dédié à la culture. Promis-vendu à Bernard Nicod en 2007, le site de quelque 10 000 m² fait l'objet d'un plan de quartier. Le plan «Sous Bellefontaine» a déjà été envoyé au Canton pour examen préalable; il est en cours de correction à la suite des remarques des différents services.

Manque patent de zones artisanales

«L'usine Roch est emblématique, elle fait partie du patrimoine historique de Rolle. On souhaite conserver cette architecture d'usine et rénover le bâtiment», explique Françoise Tecon-Hebeisen, municipale en charge de l'urbanisme.



La friche industrielle de l'ex-usine Roch pourrait être démolie dans les cinq prochaines années pour faire place à des logements. SAMUEL FROMHOLD

La bâtisse garderait ainsi sa vocation d'espace dédié à la culture et offrirait également de nouveaux locaux pour y organiser conférences, forums, expositions ou cours. En outre, la Municipalité souhaite offrir de la mixité le long de la route de Lausanne. Quelques artisans pourraient s'y réinstaller, tels que des vitriers ou des cordonniers. «Mais pas de l'artisanat lourd (carrosserie, par exemple). On es-

time que ce n'est pas l'endroit idéal», poursuit la municipale. L'élue se déclare pourtant consciente du problème lié au manque de zones artisanales à Rolle: «On essaie de négocier pour débloquent des zones artisanales dans nos plans de quartier: c'est une préoccupation de la Municipalité.»

La volonté de préserver l'ex-usine Roch dépend toutefois de la signature d'une convention

avec Bernard Nicod. «On procéderait à un échange de terrain entre celui de l'usine et celui où se trouve le hangar de la voirie au sud de la parcelle, propriété de la commune», informe la municipale.

Du côté des artisans, la grogne est manifeste. Bien qu'ils aient reçu leur congé à l'avance et dans les formes, ils se trouvent confrontés au problème de retrouver des locaux à des prix acceptables dans la région et en particulier à Rolle, où les zones artisanales manquent.

Certains estiment que les grandes entreprises internationales ont été privilégiées. «On ne nous aime pas, nous les artisans. Si la Municipalité ne nous soutient pas, qui va nous soutenir? Pas les régies», s'insurge José Illobre, patron de la Carrosserie Nouvelle. Denis Cattin, de Deca Service, partage sa révolte. «Rolle ne s'est pas préoccupée des artisans, la ville a oublié les petits», dit-il, faisant allusion à l'A-One Business Center.

Traitements de faveur?

Le vitrier vient de recevoir une lettre lui intimant de partir dans les plus brefs délais. Les artistes d'artTesa, elles, doivent partir à la fin de l'année et José Illobre en juin. «On n'est pas tous à la même enseigne», ajoute le carrossier.

UN FLEURON DE L'INDUSTRIE ROLLOISE

En 1902, Pierre-François Roch ouvrit à Rolle un petit atelier de mécanique de précision. Il avait co-inventé en 1895 le pied à coulisse (calibre). La renommée des calibres Roch et des micromètres comparateurs, basée sur la qualité et la précision, s'étendit rapidement dans le monde entier, si bien que la fabrique employait entre 200 et 300 personnes. A Rolle, six ou sept travailleurs sur dix étaient employés chez Roch. Au début des années huitante, l'usine, restée en mains familiales, est vendue à Brown et Sharp, société américaine propriétaire de Tesa. En 2003, l'entreprise de mécanique de précision Tesa déménage à Renens. En attendant que la friche industrielle trouve un acheteur, ses locaux sont loués à des artistes et artisans. ◉



«L'usine Roch est emblématique, elle fait partie du patrimoine historique rollois.»

FRANÇOISE TECON-HEBEISEN MUNICIPALE

Fred Graf, un des codirecteurs d'Abacus Aviation, semble lui donner raison: «On ne sait rien, on n'a pas reçu de courrier. On ne sait pas sur quel pied danser, on vit au jour le jour.» Depuis 2008, la société n'a plus de bail, mais paie régulièrement sa location. «En 2010, on avait reçu une convention dans laquelle on devait s'engager à quitter les lieux au 30 septembre 2012. On ne l'a pas signée», précise le codirecteur.

Autre fait étonnant: des locataires privés, sans activité artisanale, vivent sur le site, ce qui n'est en principe pas autorisé dans une telle zone. «Certains sont là depuis 17 ans, je les laisse tranquille; s'ils sont bien, qu'ils restent jusqu'à ce que les travaux commencent», s'emporte Bernard Nicod. Le promoteur immobilier finit par clore la discussion et raccrocher le téléphone quand on lui demande de réagir

sur l'illégalité de la situation. «C'est une question déplacée», lance-t-il.

De façon générale, les artistes et artisans ne comprennent pas pourquoi ils doivent partir maintenant, alors que le projet n'est pas imminent. «Les négociations ont été faites par un de mes gérants du bureau de Morges. Elles datent de 2010, les personnes avaient été prévenues en 2009 déjà, se défend Bernard Nicod. On a fait en sorte que personne ne soit mis à la porte et que les départs soient échelonnés afin que les locataires trouvent à se reloger. On les a prévenus longtemps à l'avance pour être très correct et avec des délais très généreux. Et vous voyez, certains locataires sont toujours là, il n'y a rien d'urgent. Le projet n'est pas mûr: sa réalisation est prévue pour dans cinq ans.» Et pourtant la plupart des locataires doivent partir dans l'année. ◉

Se reloger, mais à quel prix?

ARTISTES «On savait qu'on était en sursis depuis cinq ans», admet Alma Dupont, une des neuf artistes d'artTesa qui louent des locaux dans l'ex-usine Roch depuis 2003. Elles ont reçu un courrier récemment qui les avertissait qu'elles devaient quitter les lieux en décembre. L'argument principal avancé par la gérance est la question de la sécurité, le bâtiment étant vétuste. «On a vécu dix ans paradisiaques ici», relève Alma Dupont. En 2003, les artistes avaient obtenu un bail de cinq ans. En 2008, elles apprenaient qu'il n'était pas renouvelable. Depuis, elles ont obtenu des prolongations. Désormais, elles cherchent un nouvel atelier commun, sachant qu'elles ne retrouveront probablement jamais des conditions financières similaires.

ARTISANS En 2010, la gérance avait averti tous les locataires de la friche industrielle de

l'ex-usine Roch qu'ils devaient songer à quitter les lieux. Certains sont partis avec une somme en poche, d'autres ont signé une convention fixant un délai de départ ou des prolongations. D'autres se sont battus, à l'image de José Illobre, patron de la Carrosserie Nouvelle. L'artisan s'est adressé au Tribunal des baux quand il a su qu'il devrait partir en 2011. Il a ainsi obtenu une prolongation de bail jusqu'à juin 2013.

En attendant, il s'est mis en quête d'un nouvel emplacement. Deux projets ont déjà capoté, un à la Pièce et un à Mont-sur-Rolle. Dans ces conditions, à la veille de sa retraite, il n'a d'autre choix que de mettre la clé sous la porte s'il ne trouve pas une solution dans la région. «Mes deux employés et mes deux apprentis resteront sur le carreau et je ne pourrai pas transmettre mon savoir-faire et remettre mon entreprise», déplore-t-il. Une solution se dessine peut-être du côté de l'entreprise Nidecker. ◉